

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 21 février 2019

Date d'affichage 21 février 2019

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 18 (+ 9 procurations)

votants 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190228-DEL\_19\_02\_27\_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT SEPT FEVRIER à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET.

**Excusés** : Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Jean THOREAU (Pouvoir donné à Didier REVEAU), M. Gaëtan THOMAS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Edith ALIX), Mme Marie-Claire DUCCELLIER (Pouvoir donné à Bénédicte MARCHAIS), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), M. Quentin GUTIERRES, M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvie SEQUEIRA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**NOMINATION DE MEMBRES AU GROUPE DE REFLEXION POUR LA CREATION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE**

Le Centre Municipal de Santé (CMSF) a été créé en 2011 et a évolué en fin d'année 2018 pour devenir le Pôle Santé Simone Veil (PSSV), augmentant ainsi l'offre de soins de proximité.

Les trois collectivités de La Ferté-Bernard, Cherré et Cherreau se sont regroupées pour accompagner administrativement et financièrement le projet.

Pour apporter au Pôle Santé Simone Veil une structure juridique autonome, il est proposé la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) dont le périmètre sera celui des territoires des Communes de La Ferté-Bernard et Cherré-Au. (Regroupement des communes de Cherré et Cherreau au 1<sup>er</sup> Janvier 2019).

Lors de la rencontre du 11 décembre 2018, Madame PLAZA, Sous-Préfète, a transmis l'avis favorable exceptionnel de M. le Préfet pour la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) entre les communes de la Ferté-Bernard et Cherré-Au.

La commune nouvelle de Cherré-Au a délibéré le 16 Janvier 2019 pour solliciter M. Le Préfet pour la définition du périmètre du SIVU du Pôle Santé Simone Veil sur les territoires des Communes de La Ferté-Bernard et Cherré-Au

Il conviendra au Conseil Municipal de nommer quatre membres titulaires et quatre suppléants qui formeront un groupe de travail qui réfléchira dans un premier temps à la définition des statuts et l'organisation de la structure pour le compte de la Commune de la Ferté-Bernard et dans un second temps, ces membres siégeront au futur syndicat.

- Seront proposés titulaires : Didier REVEAU, Jean THOREAU, Philippe GALLAND, Josette JACOB.
- Seront proposés suppléants : Gérard GUESNE, Bénédicte MARCHAIS, Sylvie SEQUEIRA, Camille MORIN-BURRE.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (27 Pour – 0 Abstention – 0 Contre),

**DECIDE** de nommer les membres suivants :

- Seront proposés titulaires : Didier REVEAU, Jean THOREAU, Philippe GALLAND, Josette JACOB.
- Seront proposés suppléants : Gérard GUESNE, Bénédicte MARCHAIS, Sylvie SEQUEIRA, Camille MORIN-BURRE.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190228-DEL\_19\_02\_27\_10 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2019